

### Textes de référence

#### **Circulaire n°2006-935 du 28/07/2006, BO n°31 août 2006**

Décret relatif aux parents d'élèves, aux associations de parents d'élèves et aux représentants des parents d'élèves et modifiant le code de l'éducation (partie réglementaire)

#### **Circulaire n°2006-137 du 25/08/2006, BO n°31 août 2006**

Le rôle et la place des parents à l'école

### Lectures

- Rapport 2006-057 (octobre 2006) de l'IGEN et l'IGAENR « La place et le rôle des parents dans l'école » (en particulier p. 58 et suiv.) : <http://media.education.gouv.fr/file/47/0/3470.pdf>

- Rapport IG n° 2006-076 - octobre 2006 " La contribution de l'éducation prioritaire à l'égalité des chances des élèves"  
Paragraphe 3.4.4. "L'instauration d'un véritable échange avec les parents" : <http://media.education.gouv.fr/file/35/7/3357.pdf>

- « Établir un « dia-blog » entre l'École et les familles » :  
<http://www.epi.asso.fr/revue/articles/a0702b.htm>

- Dubet, François (Dir.), École, familles, le malentendu, Textuel, 1999, 167 p. : Pour F. Dubet, l'école républicaine est devenue un mythe. Il montre comment la massification scolaire a changé les règles du jeu qui demeurent perverties par la discrimination sociale. Refusant de voir l'école abandonnée à la concurrence des groupes sociaux, les auteurs (B. Charlot, Ph. Meirieu, F. de Singly, F. Dubet) veulent croire à un contrat républicain renouvelé. (Source : CRDP de Haute Normandie)

Interview de Bernard CHARLOT, Professeur de sciences de l'Éducation : <http://www.educationprioritaire.education.fr/dossiers/parents/interviews/eclaircir-le-role-de-chacun-et-donner-aux-parents-quelque-chose-a-faire.html>

## Ne pas oublier – Quelques pistes de réflexion

- Prévoir des rencontres régulières, par classe, autour du programme et des projets communs.
- Toutes les occasions d'expliquer ce qu'on fait à l'école, de dialoguer, d'écouter ce qu'ont à dire les parents, sont autant de manières de ne pas laisser la place aux questions sans réponses, à l'inquiétude, à la suspicion, etc.
- Montrer que l'on est disponible et que l'on a la volonté de communiquer réellement avec les familles.
- Ce qui paraît évident aux professionnels de l'éducation que nous sommes, ne l'est pas forcément pour des « profanes ».
- Susciter ou accompagner des initiatives de rencontres : exposition de travaux, journée portes ouvertes, intégration des familles d'origine étrangère autour de thèmes invitant au partage : traditions culturelles...
- Interventions dans des classes (musique, langue étrangère...) de parents porteurs d'un apport culturel pour le groupe

## Communication

- Veiller aux termes employés et à la façon d'aborder les entretiens : convier les parents à une rencontre et non les convoquer.
- Expliquer les conditions d'évaluation des acquis de leur enfant.
- Mettre l'accent sur les réussites de l'enfant, aborder les compétences en cours d'acquisition, ce qui pose problème, prendre en compte le regard des parents sur leur enfant : établir un réel projet commun de suivi de l'enfant.
- Un livret d'accueil expliquant le fonctionnement de l'école, donnant quelques informations (dates des vacances scolaires, assurance scolaire, fonctionnement de la coopérative scolaire, règlement intérieur, programmes de l'école maternelle, socle commun, ...) que la famille pourra parcourir avant la rentrée est un moyen de favoriser l'accueil et l'intégration des nouvelles familles. Il peut être un objet de réflexion et d'élaboration pour la classe des plus grands à la fin de leur parcours en école maternelle.
- Donner à voir quelques exemples de ce qui est réalisé au sein de l'école : chorale, vidéo tournée dans les classes, animation de jeux mathématiques par les enfants pour les parents...
- Impliquer les représentants élus des parents en leur apportant toutes les informations nécessaires, ils peuvent être aussi des relais vis-à-vis des autres familles.
- Donner du sens à l'expression « communauté éducative de l'école ».